

La FER Genève proposera une crèche à ses membres

La crèche L'Affaire des petits, qui ouvrira ses portes le 1er mars 2015, donnera la priorité aux enfants des affiliés à la FER Genève et à leurs employés. Elle remplacera le jardin d'enfants Les Grillons, qui fermera fin juin 2015.

PIERRE CORMON

Vingt-sept places pour des bambins de 0 à 4 ans, destinées en priorité aux enfants d'affiliés à la FER Genève et à leurs employés: c'est ce que proposera la nouvelle crèche L'Affaire des petits. La structure ouvrira à Thônex le 1er mars 2015. La FER Genève, qui a lancé le projet, exploite déjà depuis une cinquantaine d'années avec la Fondation professionnelle et sociale de Genève (FPSG) le jardin d'enfants Les Grillons, destiné à des enfants de deux à quatre ans. Mais l'évolution de la société rend ce mode de garde en partie obsolète. «Les Grillons accueillent les enfants de 8h. à 11h30, et de 13h30 à 16h30», explique Véronique Damond, future directrice de la crèche. «Or, nous avons beaucoup de demandes de parents pour une garde continue.» Comme un bâtiment de 300 m² de bureaux s'est libéré juste à côté des Grillons en février



VÉRONIQUE DAMOND sera la directrice de la crèche L'Affaire des petits.

2012, la FER Genève a décidé d'en profiter pour ouvrir une crèche. Pour effectuer une telle transformation, il ne suffit en effet pas d'étendre les horaires de garde. Les crèches sont régies par une série de normes, notamment complexes à Genève.

Elles doivent servir des repas et permettre aux enfants de faire la sieste, ce qui nécessite davantage d'espace et des locaux ad hoc. La nouvelle crèche bénéficiera donc d'une cuisine, où des repas cuisinés ailleurs seront réchauffés. Elle aura quatre salles de siestes, pour chacun des quatre groupes d'enfants pris en charge (les enfants seront répartis selon leur âge). Et sept nouveaux emplois seront créés. Les tarifs dépendront du revenu du groupe familial. Les enfants des affiliés de la FER Genève et de leurs employés y auront la priorité. L'Affaire des petits ne bénéficiera d'aucune subvention publique, mais, pour pouvoir garder des tarifs attractifs, sera soutenue par les milieux patronaux. «Les tarifs seront plus élevés que ceux de la Ville de Genève, mais moins que ceux d'une structure privée typique», remarque Guy Suchet, directeur des affaires sociales de la FER Genève. Quant au jardin d'en-



BEAUCOUP DE PARENTS qui travaillent ont besoin d'une garde continue sur la journée.

fants Les Grillons, il fermera fin juin 2015. Le bâtiment servira d'annexe à la crèche: on y installera notamment une salle de psychomotricité et une salle de réunion. ■